

Bilan Hors-classe - Académie de Bordeaux

Corps	Rappel Contingent 2006	Contingent 2007	Barème dernier promu
PEGC Hors classe	4	2	
PEGC Classe Except	150	107	220 (19/08/1947)
CE d'EPS Hors Classe	38	2	2 derniers "Classe normale" promus
CE d'EPS Classe Except	25	24	150 (25/07/1950)
Professeurs d'EPS	36	42 (dont 3 pour le supérieur)	203,60
PLP	94	112	206,25
CPE	8	8	150 (30/05/1955)
Certifiés	254	334 (dont 9 pour le supérieur)	198,90 (22/01/1948)

Différentes interventions du SE-UNSA sur la nécessité d'accroître les possibilités d'accès à l'échelle de rémunération de la hors classe ont permis des augmentations significatives du nombre de promus pour les certifiés, les PLP, les professeurs d'EPS et les agrégés.

Pour l'académie de Bordeaux : + 6 pour les professeurs d'EPS, + 18 pour les PLP et + 80 pour les certifiés.

Enseignant de l'UNSA,



Pour les CPE, les PE, les CE d'EPS et les PEGC :

Le SE-UNSA a également demandé qu'ils bénéficient de mesures du même type mais n'a pu obtenir qu'un engagement d'étude pour chaque corps. Le SE-UNSA renouvelle sa revendication auprès du Ministre Darcos.

Les commissaires paritaires, élus du SE-UNSA en CAPA, ont à chaque commission insisté sur le problème posé par la double peine infligée aux collègues qui ont atteint le 11^{ème} échelon à l'ancienneté. En effet, dans les critères du barème utilisés pour le classement d'accès à la hors classe, ceux-ci sont fortement pénalisés. Cette situation est d'autant plus injuste que l'accès au 11^{ème} échelon à l'ancienneté n'est le plus souvent que la conséquence d'un retard d'inspection, ou d'impondérables survenus dans la carrière au mauvais moment, ou tout simplement le fait du hasard. Nous avons pu d'ailleurs vérifier que beaucoup de collègues ayant atteint le 11^{ème} échelon à l'ancienneté avaient accédé à tous les échelons antérieurs au choix ou au grand choix.

L'administration rectorale n'est pas restée insensible à nos arguments. Elle a reconnu que ce point du barème posait problème, et a promis la tenue d'un groupe de travail dès la rentrée prochaine sur ce thème.

Christian BASSET